

RW/931/2023/3250/10204/16

Lot 16

Les plages de semis sont à préserver. En raison de : la présence de plages de semis sont à préserver. Le passage des machines sera concerté avec l'Agent forestier. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 01/04 et le 30/06. Exploitation interdite les jours de battues ainsi que les jours précédents les battues. Les adjudicataires sont tenus de s'informer des dates de battues auprès du service forestier. ATTENTION : Les bois de plus de 105 cm de circonférence marqués d'une seule flache surmontée d'un chiffre romain tracé à a griffe (sur deux faces) NE FONT PAS PARTIE DE LA VENTE.

Nombre d'arbres total	229	--
Volume grumes	27,255	m ³
Volume houppiers	1,000	m ³
Volume total	28,255	m ³
Cube moyen	119	dm ³
Circonférence moyenne	45,961	cm
Surface de coupe	10,764	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BOIS D'ACHOUFFE - cpe 3	--
Vente	Vente de bois de chauffage commune de Houffalize Mardi 14 novembre 2023 à 19:30 Salle du conseil communal	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Hêtre

Amélioration

Chauffage

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
25	47	
35	61	
Total grumes 20/40	108	2,962
45	50	
55	18	
Total grumes 40/60	68	6,108
65	26	
Total grumes 60/70	26	5,460
75	15	
85	4	
95	3	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	22	8,204
105	4	
115	1	
Total grumes (R:90-F:100)/120	5	4,521
Total grumes	229	27,255
Houppiers/Taillis	-	1,000